



Structure de spécialité des tumeurs urologiques

Réunion de la Structure de spécialité du mercredi 13 avril 2011 (visio-conférence Tours-Orléans-Blois)

Membres présents : AGNES BOUGNOUX, JEAN-MICHEL BOUTIN, JACQUES BRON, FRANCK BRUYERE, PIERRE-ETIENNE CAILLEUX, ELISE CHAMPEAUX-ORANGE, ARNAUD DESGRIPPES, FRANCK DUCHENE, BENJAMIN FAIVRE D'ARCIER, OLIVIER HAILLOT, CLAUDE LINASSIER, YOANN POINTREAU, BENOIT VOGT, THIERRY WACHTER

Qualité des RCP en Région Centre :

Toutes les tumeurs malignes urologiques doivent être présentées et/ou discutées en RCP, sauf les tumeurs superficielles de vessie pTa G1 ou G2, non multi-récidivantes.

Quorum des RCP d'urologie

- Il n'y a pas de variation de quorum en fonction du type de dossier présenté
- Pour qu'une RCP d'urologie soit valide, il faut réunir les compétences suivantes :
 - Obligatoires :
 1. Un Urologue
 2. Un Onco-Radiothérapeute ou un Oncologue Médical
 3. Une troisième spécialité :
 - Soit un Onco-Radiothérapeute ou un Oncologue Médical (spécialité différente du 2.)
 - Soit un Radiologue
 - Soit un Anatomopathologiste
 - Souhaitables :
 - Un Oncologue Médical en cas de tumeur germinale
 - Un Radiologue
 - Un Anatomopathologiste

Dr Benjamin FAIVRE D'ARCIER
Réfèrent secteur public

Dr Jacques BRON
Réfèrent secteur privé